



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER RÉGIONAL :
**« LES MARCHÉS OBLIGATAIRES
ET LES ÉMISSIONS DES TITRES PUBLICS »**

Libreville (République Gabonaise), 18 et 19 février 2008

NOTE DE PRESENTATION

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mise en place du marché financier dans la zone CEMAC répond à la problématique de financement des économies et des infrastructures de la sous région. Elle doit permettre une évolution structurelle des modes de financement des Etats et doit symboliser le passage d'un financement monétaire vers un financement par le marché.

L'intérêt pour les Etats à un élargissement aux mécanismes de marché est certain :

- meilleure gouvernance publique ;
- possibilité de recourir au marché des capitaux aussi souvent que ses besoins l'y obligent ;
- les marchés financiers ménagent mieux la souveraineté des Etats ;
- développement des marchés des valeurs mobilières favorisé par les émissions des titres publics ;
- possibilités données aux nationaux de valoriser leur patrimoine ;
- l'émission des titres publics sur les marchés locaux constitue un facteur structurant pour les économies nationales ;
- renforcement du secteur financier.

Aussi, le contexte actuel caractérisé par la surliquidité abondante de la zone constitue un catalyseur à l'essor du marché obligataire et à l'émission des titres publics qui au demeurant sont encore atones.

La problématique du développement du marché obligataire et des émissions des titres publics suscite beaucoup d'intérêt et est un sujet d'actualité qu'il est nécessaire d'explorer. Les réunions de la zone Franc ont fait une question majeure. Celle-ci est appréhendée dans le cadre des discussions sur les modalités de réendettement après l'initiative PPTE et les nouveaux instruments de prêt. Le recours récent de l'Etat gabonais aux mécanismes de marché pour lever des capitaux par emprunt obligataire donne un nouvel appétit à ce sujet et augure une nouvelle ère dans le mode de financement des Etats.

De par les avantages qu'ils procurent, les mécanismes de marché présentent autant d'opportunité que les Etats et autres acteurs économiques de la CEMAC devraient saisir, mais aussi des défis majeurs qu'ils devraient pouvoir relever.

Cet atelier fait suite, d'une part au premier atelier régional sur « L'Emission des Titres Publics par Appel Public à l'Epargne » organisé par la COSUMAF sous le patronage du gouvernement centrafricain, à Bangui les 30 et 31 mars 2007. Ce premier atelier régional a abouti à une forte recommandation, celle d'inciter les Etats à moderniser le mode de financement de leur budget en recourant aux mécanismes de marché.

Il découle ensuite du Forum sur « La Diversification et la Promotion de l'Investissement non Pétrolier en vue d'une Croissance forte et durable dans la CEMAC » organisé par la BEAC du 1^{er} au 3 octobre 2007 à Libreville qui avait formulé une robuste recommandation sur la mobilisation des ressources financières pour le développement en mettant en avant le rôle du marché financier dans ce processus et celui des organes le composant dans l'élévation de la culture boursière.

Cet atelier résulte aussi du Colloque portant sur les « Accords de Partenariat Economique et Financement des Entreprises en Afrique Centrale » organisé par la BDEAC les 4 et 5 décembre 2007 à Brazzaville qui a donné lieu à une feuille de route dont l'une des dispositions recommande à la création des instruments spéciaux à vocation régionale pour favoriser l'accès des opérateurs économiques aux financements.

Cet atelier fait suite enfin à la réunion des ministres des finances, des gouverneurs des banques centrales et des présidents des institutions régionales de la zone franc, des experts, tenue le 15 octobre 2007 à Paris qui,

après avoir travaillé sur le thème « marchés obligataires et mobilisation de l'épargne à long terme » a décidé de constituer un groupe de travail susceptible de faire des propositions concrètes pour favoriser le développement des marchés obligataires.

Dans ce contexte, il était donc pertinent de regrouper plusieurs experts mondiaux et régionaux pour que ceux-ci puissent apporter leur aperçu conceptuel ou pratique sur la problématique des marchés obligataires pour faire l'état des lieux actuel de ces marchés au sein de la zone, afin d'identifier les principaux obstacles et d'élaborer une feuille de route conduisant à dynamiser ceux-ci.

B. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Dans cet échange d'expérience voulu, l'objectif cible poursuivi est la dynamisation des marchés obligataires dans la zone CEMAC. Plus spécifiquement, cet atelier devrait permettre de :

- sensibiliser les acteurs économiques de la sous région sur les notions relatives aux emprunts obligataires et émissions des titres publics et les opportunités que ces outils offrent pour le financement des structures ;
- permettre aux administrations des Etats de comprendre et de maîtriser les techniques de montage des emprunts obligataires ;
- permettre une meilleure maîtrise de la gestion des titres publics émis par les Trésors publics nationaux ;
- identifier les principaux obstacles au développement des marchés obligataires ;
- identifier les implications du passage du mode de financement traditionnel au financement par le marché ;
- Elaborer une feuille de route relative aux diligences à accomplir pour le développement dynamique et harmonieux des marchés obligataires en zone CEMAC.

Les résultats attendus sont :

- connaissance améliorées des acteurs économiques et financiers de la sous région ;
- meilleure intégration par les Etats du recours par le marché des financements de leur infrastructure ;
- développement et envol du marché obligataire ;
- développement du Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC).

C. POPULATIONS CIBLES ATTENDUES

- Administrations financières des Etats de la CEMAC (Trésor, Ministère de l'Economie et des Finances, Caisses d'Amortissement, Comptabilité Publique..) ;
- Banques ;
- Compagnies d'assurance et Caisses de prévoyance sociale ;
- Acteurs du marché financier (Bourses de valeurs, intermédiaires financiers et autorités de régulation) ;
- Banques de Développement ;

- Banques Centrales ;
- Les responsables des institutions communautaires ;
- Trésor français.

D. PROGRAMME DES TRAVAUX

PANEL 1 : Les aspects théoriques du marché obligataire

Président : Monsieur Antoine N'KODIA (Directeur des Etudes de la BEAC) ;

PANEL 2 : Les expériences et perspectives de développement d'autres marchés

Président : Monsieur Christian De BOISSIEU (Président Délégué du Conseil d'analyse économique France)

PANEL 3 : Montage d'emprunt obligataire et Emission de bons de trésor

Président : Monsieur Edoh KOSSI AMENOUNVE (Secrétaire Général du Conseil Régional d'Epargne Publique et des Marchés Financiers – UEMOA) ;

PANEL 4 : Recommandations relatives à « la Gestion de la Dette Publique, Responsabilités des Etats en matière d'animation et de structuration du Marché Financier »

Président : Monsieur Georges DIFFO NIGTIOP (Responsable Pole Dette BCEAO/BEAC);

PANEL 5 : Recommandations relatives aux « Principaux Obstacles au Développement des Marchés Obligataires et Elaboration d'un Plan d'action pour dynamiser ledit marché »

Président : Monsieur Christian De BOISSIEU (Président Délégué du Conseil d'analyse économique France);

E. LIEU

Libreville, République Gabonaise,
Ministère de l'Economie et des Finances (immeuble ARAMBO).